

M. ÉRIC LEMOYNE :

2360 ... faire ce qu'il faut faire pour le parc. Mais, comme je l'ai dit, en voulant jumeler cette discussion-là avec la discussion du chemin, c'était de vouloir forcer un résultat favorable à fermer le chemin, alors que, clairement, ce n'est pas ce que les gens veulent.

LA PRÉSIDENTE :

2365 C'est une interprétation. Je respecte votre point de vue. Est-ce que vous avez d'autres questions? Alors, je vous remercie beaucoup, Monsieur Lemoyne. Alors, j'inviterais monsieur Gérard Vannote, s'il vous plaît.

M. GÉRARD VANNOOTE :

2370

Bonsoir.

LA PRÉSIDENTE :

2375

Bonsoir, Monsieur.

M. GÉRARD VANNOOTE :

2380 Bonsoir, Madame Brodeur, Madame Serge et Monsieur Legault. J'ai une présentation. Je risque de répéter beaucoup de choses, j'ai l'impression qui ont été dites.

LA PRÉSIDENTE :

2385 Il n'y a aucun problème. Allez-y.

M. GÉRARD VANNOOTE :

J'essaierai, peut-être, d'aller un peu plus vite...

2390

LA PRÉSIDENTE :

Il y a des nuances que chacun apporte.

2395

M. GÉRARD VANNOOTE :

... à certains moments. Moi, je suis un simple citoyen, je dirais, au début. Quand j'ai entendu parler de ce projet, j'utilise énormément la montagne aussi bien en tant qu'automobiliste, qu'en tant que cycliste, qu'en tant que père de famille où je vais avec mes enfants au parc récréatif, vous savez au petit centre de parc qui est dans le parc de la montagne...

2400

LA PRÉSIDENTE :

Oui.

2405

M. GÉRARD VANNOOTE :

On va aussi au Lac-aux-castors. On va manger au restaurant du Lac-aux-castors. On l'utilise beaucoup, aussi bien au niveau personnel que familial.

2410

Donc, quand j'ai entendu parler de ce projet, j'ai été tellement révolté avec 2-3 amis qu'on a lancé la pétition en ligne sur *change.org*, du « non » à ce projet. Pétition pour laquelle, je tiens à préciser par rapport à ce que j'ai pu entendre, on n'a fait aucune publicité. J'ai laissé ça courir. Je vous dirais que j'avais mon propre travail, je n'avais pas le temps de m'en occuper particulièrement. J'ai fait deux-trois mises à jour, je pense. Et, elle a rapidement grimpé pour atteindre aujourd'hui, je crois, 39 000 signataires. La même pétition a été créée le lendemain,

2415

2420 celle-ci en faveur du « oui », et atteint aujourd'hui 8 300 signataires. Je crois qu'ils n'ont pas fait de publicité non plus. Mais, pour dire, les gens qui voulaient la trouver, pouvaient la trouver en ligne.

LA PRÉSIDENTE :

2425 Oui.

M. GÉRARD VANNOOTE :

2430 Donc, je viens, avec ces deux casquettes, vous parler aujourd'hui. Donc, sur la pétition, je vais vous en parler en deux diapositives, et après je vais essayer de vous donner l'analyse que je ressens par rapport aux derniers jours et aux dernières semaines.

2435 Tout d'abord, au niveau de la pétition, comme je le disais, on est à peu près 39 000 à l'avoir signée. On est avant tout des amoureux du mont Royal. Quand je lis ce qui m'a été envoyé, quand je regarde rapidement, je n'ai pas pu lire bien sûr les 39 000 avis, mais je sens que chacun a sa propre raison d'aimer ce lieu et a sa propre manière d'en profiter. Mais, en tout cas, ce qui est commun à tous, c'est l'idée qu'on ne veut pas se faire priver de l'usage de cette voie, de la voie Camillien-Houde et du chemin Remembrance.

2440 On n'est pas tous des pro-automobilistes, comme je vous le disais. Moi, je fais du vélo sur la montagne, j'en profite aussi en tant que piéton. Et, selon le moment de la journée, on veut pouvoir en profiter aussi bien en tant que cycliste, coureur, automobiliste en hiver. La saison joue aussi forcément beaucoup. Et pour moi, il y a un distinguo à apporter entre le plaisir d'y aller, la montagne en tant que destination, c'est pour y faire les balades, le parc d'enfants, le belvédère, enfin tout ce que vous savez, et le plaisir d'y passer, c'est ce fameux transit. Pour moi, c'est une
2445 voie panoramique et scénique, ça été souligné plusieurs fois, le plaisir des paysages, la beauté. Ça fait la fierté de Montréal. Ce n'est pas pour rien que les bus touristiques passent tous par là.

2450 Ça m'a amené aussi des arrêts imprévus, c'est ça qu'il faut voir. C'est que même les gens qui transitent vont se dire peut-être au dernier moment « tiens, je vais m'arrêter, je suis avance sur mon horaire, je vais aller me faire une balade, je vais aller manger au Café, je vais m'arrêter, faire une marche ».

2455 Les arguments qui étaient beaucoup relevés dans la pétition, c'était le droit, donc, comme je le disais, de profiter de tout et d'accéder à tous les points du parc et de la montagne. C'est un patrimoine de Montréal. Et, sans devoir faire tout le tour, j'ai mis par l'est ou l'ouest, mais c'est par le nord ou par le sud, pour accéder à l'un des deux côtés, on retrouve encore une division symbolique est-ouest dont on a envie de se passer. Et je dirais logistique dans le sens où même si on mettait ça en place, les stationnements sont inégaux, d'une part et d'autre : il y en a beaucoup moins du côté ouest que du côté est.

2460 Si moi j'habite à Notre-Dame-de-Grâce et que je veux aller sur le belvédère pour profiter de la vue, il faut que je fasse tout le tour pour aller au belvédère. Donc, ça a des côtés invraisemblables. Et ce n'est pas parce que, c'est ce que j'ai écrit ensuite, on ne s'arrête pas à un endroit qu'on n'en profite pas. Il faut laisser l'accès de manière planifiée ou spontanée en famille, seul ou entre amis, je pars du principe qu'une visite spontanée au parc est recherchée. C'est pas tout le temps planifié, on ne peut pas se dire « je vais prendre tel bus, faire tant de changements pour accéder au parc ».

2470 Ç'a été souligné aussi cette semaine, je crois que c'est... peut-être qui a mis énormément le point sur le fait que c'était important qu'on retrouve le sentiment de nature dans nos vies, dans nos vies à la ville. Justement, moi, je pense que c'est illusoire de croire que le mont Royal n'est pas au sein de la pollution; il est entouré par la Ville, il fait partie de la même pollution. Mais c'est très important pour nous, quand même, de passer au travers de la nature. De voir la nature. De voir les arbres. De voir le Lac en passant au loin. C'est quelque chose qui fait du bien, en passant.

2480

Si on parlait du principe qu'il n'y avait plus de transit sur la montagne, on est tous d'accords que les temps de transport vont être augmentés, que la congestion par le nord et par le sud vont être augmentées, de là la pollution aussi. Donc, toutes les choses qui ne sont pas du tout dans l'objectif de mobilité durable qui est souligné la Ville.

2485

Je rappelle aussi qu'au niveau des transports en commun, le nord et le sud sont déjà complètement pris aux heures de pointe. On retrouve aussi bien de part et d'autre des universités, des hôpitaux, des collèges. Ramener encore plus de voitures sur ces tronçons, c'est augmenter encore le risque d'accidents. Et puis, de toute façon, je dirais qu'il n'y a plus de place. Les routes et ces quartiers ne peuvent pas absorber tout ce trafic supplémentaire. Surtout quand on voit qu'il y a encore de gros travaux qui s'amènent sur ces deux portions, puisqu'on va devoir construire les stations de McGill et de Montpetit pour les accès du REM. Donc, encore plus de travaux.

2490

Alors, ça c'était ce que je voulais dire par rapport à la pétition. Avant d'en venir aux recommandations, je voulais rapidement donner mon petit raisonnement personnel. Moi, je trouve que le projet pilote, contrairement à ce qui est souligné partout, est un échec. Ce qui est souligné dans les journaux pour souligner le succès c'est que le trafic de voitures a baissé. C'est normal, il y est interdit. Donc, c'est facile de le baisser, effectivement.

2495

2500

En revanche, moi ce que j'ai pu constater en passant en vélo, en faisant les montées d'est et ouest en voiture, je me suis rendu compte que l'utilisation des espaces récréatifs était très faible, quasi nulle en semaine. J'ai pris des photos, j'ai pris des films pour pouvoir le prouver. C'est normal, il y a un vrai parc à côté et toute une montagne intéressante. Pourquoi on resterait sur le bord de la route?

2505

Le danger, si vous voyez la première photo, quand vous passez en vélo, je le sais pour l'avoir fait, on arrive sur la portion qui mène les piétons vers le belvédère créée sur Outremont, il y a des poteaux blancs. Si vous êtes en vélo, soit vous êtes à droite et vous êtes avec les piétons, très dangereux, soit vous êtes à gauche, vous êtes avec les voitures, très dangereux. donc, on ne sait pas où passer.

2510

Le Café suspendu, pour moi, au début je trouvais que c'était une bonne idée, mais finalement ça s'est révélé une fausse bonne idée. Pourquoi? Parce que ça encombre le stationnement qui est déjà un point d'attraction énorme pour Montréal. Donc, les voitures ne savaient plus quoi faire. Le Café était très souvent fermé. Et ça crée plein de pollution, puisque j'ai vu plusieurs fois des coups de vent ont amené des gobelets, des assiettes, des serviettes, des déchets qui partaient dans la nature. Donc, je pense que ce n'est pas le but recherché.

2515

Et le trafic, au bilan, était aussi dangereux, voire même plus qu'avant, puisqu'il y a toujours de toute façon du trafic d'est en ouest. Il y a des voitures et des véhicules d'urgence qui passaient, donc, pour les voitures illégalement sur Remembrance quand même, en slalomant entre les blocs de plantes, et donc c'était aussi dangereux aussi bien en tant que cycliste, que piéton qu'automobiliste très sage, j'aurais tendance à dire.

2520

Quand j'analyse un peu la situation, moi je pense que quand on regarde sur mon tableau que j'ai fait, les utilisateurs et les types d'usage, je pense que les automobiles passent surtout pour faire du transit, un peu pour aller en destination du mont Royal. Les services publics, les bus, les ambulances, la voierie, les polices, les pompiers, pareil. Les bus touristiques, eux, s'arrêtent et repartent dans un sens ou dans un autre, donc, je dirais que peu importe. Les vélos de course, eux font surtout du transit, quoi qu'on se rend compte que très souvent, une fois qu'ils ont monté la côte, la grande côte, ils ont tendance à faire demi-tour et à redescendre, quoi qu'on a entendu différents trajets. Donc, je dirais qu'il y a du transit et de la destination aussi. Mais moi j'ai souligné que c'était surtout du transit, parce qu'ils vont quand même d'habitude plus loin.

2525

2530

Les vélos de balade, on est d'accord on l'a entendu cette semaine, qu'ils passent surtout sur le chemin Olmsted. Il est pratiquement, je dirais que la voie Camillien-Houde est pratiquement impraticable pour des vélos de balade. C'est très, très difficile. Et pareil pour les piétons et les joggeurs.

2535

Donc, finalement, quand on voit tout ça, qui utilise surtout ces deux chemins? Ce sont les

2540 véhicules et les vélos de sport. Est-ce qu'on peut changer cet usage? C'est un peu ça le but du projet de la Ville. Ils essaient de changer l'usage de cette voie. Moi, je pense que de toute façon, cette voie reste d'une pratique très difficile. On a beau l'aménager, faire tout ce qu'on veut, mettre des jolies plantes, etc. Il n'empêche que ce sera toujours difficile de la pratiquer. Et, surtout, quand il existe de si beaux accès et tout le reste qui existe déjà, pourquoi nous force-t-on à emprunter cette voie quand nous avons déjà des escaliers ailleurs, des beaux accès ailleurs, le chemin Olmsted, etc.?

2545 Comme l'a souligné le monsieur avant moi, on le voit très, très bien sur cette photo, la voie Camillien-Houde et le chemin Remembrance bordent le parc; ils ne le divisent pas, ils ne e traversent pas. D'un côté vous avez le parc, de l'autre côté vous avez les cimetières. Donc, on ne ressent nullement ce trafic, on ne ressent nullement cette route quand on est dans le parc. Moi
2550 jamais quand je vais dans le parc je me dis « oh! Mon Dieu, il y a des voitures, mon Dieu, il y a du trafic ». On ne le ressent pas du tout. Il est comme à l'extérieur du parc. Je pense que c'est une nuance très importante à faire.

2555 Pourquoi essayer de dépenser, de mettre du budget de la Ville à essayer de rendre cela récréatif, alors qu'on pourrait dépenser juste à le rendre adapté à son usage.

2560 Moi, si on regarde les vrais problèmes, les vrais problèmes c'est la cohabitation des deux principaux usagers, c'est-à-dire, les automobilistes et les cyclistes sportifs. Pour moi, ça c'est un problème. L'autre c'est l'attractivité du belvédère Camillien-Houde, qui attire beaucoup de gens et c'est normal, c'est un point intéressant. Les demi-tours, aussi bien par les voitures qui souvent montent et veulent aller sur le belvédère, donc, font demi-tour et reviennent pour pouvoir s'engager dans le belvédère. Les vélos pareil, qui font des demi-tours pour pouvoir redescendre ce qu'ils viennent de monter. La vitesse, moi je trouve quand même, en l'utilisant assez souvent
2565 dernièrement, que ça s'est beaucoup amélioré. J'ai l'impression quand même aussi bien je dirais les vélos que les voitures, j'ai l'impression que le fait d'avoir été beaucoup dans la presse, les gens maintenant font un peu plus attention. Bien, je ne dis pas que c'est exempt totalement, mais

ça s'est amélioré. Et il y a le fameux danger du passage étroit, ce que moi j'ai appelé le col et qui a eu différentes appellations pendant la soirée.

2570

Je rajouterais aussi le tracé de la route. On voit sur la petite photo, là-bas, quand vous y allez quand il a neigé ou qu'il a plu, on voit très bien le circuit des vélos et des voitures qui ne respectent pas les bandes au sol qui ont été mal tracées. Donc, quelques fois il y a des gens qui débordent d'un côté ou de l'autre et ont frappé quelqu'un d'autre. Donc, le tracé a été mal fait aussi.

2575

M. GAÉTAN LEBEAU :

Juste avant?

2580

M. GÉRARD VANNOOTE :

Ce n'est pas grave, je ne vais pas le montrer. C'était un film qui montrait le col entre les piétons, les voitures et les cyclistes, comme c'était dangereux.

2585

Alors, moi je vous donne des pistes de solution comme je les ai entendues dans les différentes lectures et en y pensant aussi un petit peu. Moi, je trouve qu'il faut créer une piste cyclable. Je sais qu'on tâtonne ça depuis un moment. Mais je pense qu'il faut créer une vraie piste cyclable séparée, au moins sur Camillien-Houde, je ne sais pas s'il faut la continuer sur le chemin Remembrance, et en définir l'usage entre les vélos de course et les vélos de loisir, je pense qu'ils sont quasiment inexistantes sur cette portion-là. Donc, à la limite, est-ce que ça ne pourrait pas être dédié un peu aux vélos sportifs? Il faudrait en définir l'usage, effectivement.

2590

Installer des petites balises. Et on a vu tout à l'heure les petits poteaux blancs qui délimitaient le long pour aller au belvédère Outremont, pourquoi on ne met pas ça tout le long de la voie pour empêcher les demi-tours? Ça ne me semble pas une solution trop coûteuse. Mieux signaler aussi quand va être le prochain demi-tour.

2595

2600 Au niveau du contrôle de la vitesse, s'il y a toujours effectivement cette vitesse à
contrôler, comme le disait le monsieur d'avant, pourquoi pas des photos-radars? On le voit très
bien à l'entrée de Westmount, dans le virage, il y a un radar. Tout le monde, comme par hasard,
respecte bien la vitesse. Et en créant des arrêts à certains endroits - je vais y revenir, puisque
2605 pour le passage du col, moi, je suggèrerais, le petit dessin que j'ai fait en bas, c'est-à-dire, que je
pense qu'une solution pourrait être la circulation alternée, avec des feux de circulation pour les
voitures. Ça n'empêcherait pas, puisque pour le coup il y a largement l'espace pour avoir une
voie pour les voitures, et d'avoir une voie pour les vélos, voire même pour les piétons, qui elle,
par contre, serait en continue. Parce qu'on s'entend que les vélos ne vont pas s'arrêter à un feu
rouge. E je pense que là, il y a largement l'espace pour faire une voie de voitures, une voie de
vélo. Ça ferait déjà un premier arrêt pour les voitures, en plus.

2610 Après, je suggère aussi peut-être une zone tampon, c'est-à-dire sur chemin
Remembrance, pourquoi pas réutiliser les anciennes voies qui ont été condamnées et faire une
sorte de rond-point à voie unique qui ferait tout l'ensemble, comme un grand haricot. Les gens
arriveraient pour aller sur les parkings où ils veulent aller, sortir au cimetière où ils veulent aller,
2615 repartir de l'autre côté, tout ça à vitesse réduite bien sûr, et à voie unique. Pas du tout une double
voie, pas du tout d'esprit d'autoroute, une simple voie. Au moins, tous les gens qui traversaient le
mont Royal pour gagner du temps, ce que beaucoup disaient, ben, ne le feront plus, parce que
entre l'arrêt au col et le grand haricot, il faut vraiment être motivé pour avoir l'impression qu'on
gagne du temps en passant par là. Voilà.

2620 S'il fallait encore réduire le trafic, ben dans ce cas-là, moi je pense qu'on pourrait
envisager une fermeture, mais que les fins de semaine, entre juin et septembre, puisque les
autres mois, on s'entend qu'avec l'hiver et les réalités aussi de la semaine, ça sert à rien de
fermer le trafic le reste du temps.

2625 Donc, voilà, pour résumer, en fait, en conclusion, moi je dirais qu'il y a le parc, quand on
regarde la montagne, il y a le parc pour les piétons, les cyclistes occasionnels, les coureurs, les

2630 familles, où on va faire la pratique de farniente, de pique-nique, de jeux, de patins, glissade, etc.
Il y a les cimetières pour se recueillir et il y a la voie Camillien-Houde et du chemin
Remembrance qui sont là pour accéder et transiter. Pour moi, c'est une voie panoramique et
scénique de Montréal.

2635 Tout cela, à mon avis, peut être évolutif. J'ai entendu beaucoup de choses cette
semaine. Il y avait des voies de plaisance. On a parlé d'un chemin de plaisance. On a parlé d'un
chemin de loisirs, d'un chemin récréatif, et de préserver la nature. Moi, je pense qu'effectivement
ça peut être repensé dans le futur. Quand les solutions seront là, effectivement, il y aura peut-
être des solutions de transport réellement écologique plus tard. Je ne sais pas, des petites
2640 navettes électriques, on sera 6-7 dedans et on pourra traverser la Ville de point en point, voulu,
comme des mini-taxis, des choses comme ça. Mais aujourd'hui on le sait aussi que le transport
électrique n'est pas encore réellement écologique.

Je dirais aussi, quand les grands travaux de Montréal seront finis. On est en pleine
restructuration de Montréal. On a les grands travaux du REM qui s'en viennent. Je pense que ce
2645 n'est pas le moment de bloquer encore d'autres voies. Donc, j'aurais tendance à dire, travaillons
avec les données de ce jour, qui donne cette solution, puis ça peut être revu dans 5-6 ans, 10
ans, s'il le faut.

Voilà. C'était un peu mon point de vue, en essayant de partager celui des 39 000
2650 signataires, j'ai essayé de résumer tout cela. Excusez-moi pour le temps, je pense que j'ai
explosé les 10 minutes.

LA PRÉSIDENTE :

2655 Non. Ça va très bien. Écoutez, je vous remercie beaucoup, Monsieur Vannoote. Dans
votre présentation, alors, vous êtes principalement intéressé à faire des suggestions pour que,
comme vous l'avez si bien dit, que le chemin Remembrance / Camillien-Houde soit adapté à son

2660 usage. Alors, appelez ça voie de plaisance ou panoramique, comme vous voulez. Mais vous avez quand même fait plusieurs suggestions. Quand vous dites, entre autres, ici, au début, « qui soit un parc pour les piétons, les cyclistes occasionnels », dans votre réflexion, avez-vous eu l'occasion de vous pencher sur la question des stationnements qui sont là? Celui qui est près du Lac-aux-castors, puis celui qui est à côté de la maison Smith?

2665 **M. GÉRARD VANNOOTE :**

Oui. Comme je le dis, je pense que c'est important qu'ils soient accessibles à tous...

2670 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui.

M. GÉRARD VANNOOTE :

2675 ... quand on sépare, je pense comme je l'avais dit, c'est un peu inégal les capacités. Donc, je pense qu'il faut qu'on ait... d'où l'idée du rond-point, de pouvoir accéder un peu à toutes les diverses destinations.

2680 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui.

M. GÉRARD VANNOOTE :

2685 Je pense que j'ai entendu un chiffre cette semaine. Je ne sais pas s'il est vrai. Mais je crois que c'était la personne de Équiterre, qui a dit que les parkings étaient utilisés à plus de 85 % de leur capacité, uniquement 35 jours par an.

LA PRÉSIDENTE :

2690

Oui, notamment les dimanches.

M. GÉRARD VANNOOTE :

2695

Voilà.

LA PRÉSIDENTE :

2700

Entre midi et...

M. GÉRARD VANNOOTE :

2705

Finalement, entre juin et septembre, les samedis-dimanches nous avons nos 35 jours à peu près, je pense. Donc, le reste du temps, il n'y a pratiquement personne. D'où le fait, ça vient renforcer le point que cette voie est beaucoup utilisée entant que transit. Je pense quand même qu'ils sont nécessaires, même si effectivement ils ne sont pas beaucoup utilisés. Je pense qu'ils sont nécessaires parce que des gens qui, comme moi par exemple, moi, j'ai deux enfants qui ont souvent deux amis avec eux...

2710

LA PRÉSIDENTE :

Oui, oui.

M. GÉRARD VANNOOTE :

2715

... j'ai quatre enfants, les transporter avec la luge l'hiver, ou autre chose l'été, je ne peux pas les prendre en toute raison, j'aimerais bien prendre les transports en commun, mais je ne peux pas par contre de NDG...

2720 **LA PRÉSIDENTE :**

Non, je suis d'accord.

2725 **M. GÉRARD VANNOOTE :**

... prendre un premier bus, faire un changement à Côte-des-Neiges, pour monter sur la montagne et repartir dans l'autre sens le soir. Ça va me prendre la journée. Donc, je pense que les parkings restent nécessaires. Et j'ai entendu aussi l'idée des parkings autour du mont Royal...

2730 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui.

2735 **M. GÉRARD VANNOOTE :**

... qui, je pense, est une bonne idée en cas de grands événements, comme quand il y a la fête nationale, ou un concert, quelque chose sur... Mais le reste du temps, je pense qu'il faut qu'on puisse accéder assez proche du parc, et pourquoi pas quand il n'y a pas de place, les samedis-dimanches de succès, de descendre sur ces parkings secondaires.

2740

LA PRÉSIDENTE :

O.K.

2745 **Mme LUBA SERGE, commissaire:**

Quand vous avez parlé d'une piste cyclable, est-ce que vous proposez de percer une nouvelle voie à côté de Camillien-Houde?

2750 **M. GÉRARD VANNOOTE :**

Personnellement, en fait, je pense que c'est très très large.

2755 **Mme LUBA SERGE, commissaire :**

D'accord.

2760 **M. GÉRARD VANNOOTE :**

Quand vous voyez aujourd'hui, les deux simples voies pour l'aller et le retour des voitures, il reste des bas-côtés qui sont très larges, très grands. Je le sais pour les pratiquer en vélo, qu'on a largement l'espace. Donc, je pense qu'avec l'existant, il y a de quoi faire. Il y a juste le problème au niveau du col, de la tranchée, où là je proposerais une circulation alternée pour les voitures et, par contre, pleine pour les vélos.

2765

Mme LUBA SERGE, commissaire :

2770 C'est beau. L'autre question que j'avais c'est, cet été, est-ce que vous avez remarqué avec vos enfants exemple, j'imagine que vous êtes allé au parc, est-ce qu'il y avait moins de gens cet été qui utilisaient et qui étaient autour du Lac-aux-castors qu'on y aurait retrouvé l'année dernière ou les années précédentes?

2775 **M. GÉRARD VANNOOTE :**

C'est une bonne question. Parce qu'effectivement, ça serait un bon moyen de mesure. Honnêtement, je me suis tellement concentré, je pense que j'ai été tellement focussé sur ce problème de route que j'ai moins prêté attention, je l'avoue, à l'influence autour du Lac-aux-castors. Moi, je dois reconnaître, je pense que ça n'a pas changé.

2780 **Mme LUBA SERGE, commissaire :**

D'accord.

2785 **M. GÉRARD VANNOOTE :**

Je pense qu'une grande partie... moi je vous dis utiliser les parkings quand j'y vais avec mes enfants. Mais je pense qu'il y a quand même beaucoup de gens qui utilisent aussi des accès par les escaliers et le chemin Olmsted en venant de l'avenue du Parc, je pense aussi.

2790 **Mme LUBA SERGE, commissaire :**

Oui. Merci.

2795 **M. GAÉTAN LEBEAU, commissaire :**

Monsieur Vannoote, je veux faire une petite remarque éditoriale, toute personnelle. Quand j'ai vu votre pétition, il y a plusieurs mois maintenant, je trouvais qu'elle était bien argumentée, qu'elle était solide, c'est une belle contribution aux citoyens. Qu'on soit pour ou contre le transit, puis je vous entends aujourd'hui, puis ça va dans le même sens, alors, je voulais juste vous féliciter de ça.

2800 **M. GÉRARD VANNOOTE :**

C'est gentil. Merci beaucoup.

2805 **M. GAÉTAN LEBEAU, commissaire :**

Puis vous remercier de votre contribution.

2810 **M. GÉRARD VANNOOTE :**

J'essaie de voir les deux points de vue, parce que je vous dis, je suis aussi bien cycliste qu'automobiliste, et je pense qu'on n'est pas non plus automobilistes contre cyclistes. Je pense que c'est au-delà. C'est un transit ou pas de transit, c'est juste ça.

2815

LA PRÉSIDENTE :

Moi, je voudrais vous poser une question de... comment dire, autour de l'aménagement de Camillien-Houde pour le cycliste. Je pense que vous avez entendu, je crois que c'était monsieur Tremblay... oui, qui disait, je ne sais pas si vous étiez dans la salle, ici?

2820

M. GÉRARD VANNOOTE :

Non, je suis arrivé un peu en retard.

2825

LA PRÉSIDENTE :

Alors, ce que vous proposez, puis il y a beaucoup d'autres personnes qui se sont présentées devant la commission, qui ont fait des propositions à l'effet d'avoir des voies consacrées aux cyclistes, puis possiblement pour piétons. Ce que certains suggèrent cependant, c'est que, puis c'est de l'avis aussi de plusieurs cyclistes, mais il y avait à la fois des gens qui sont spécialisés en aménagement et d'autres qui ont de l'expérience de cyclistes, qui disent entre autres qu'il ne faut pas avoir des voies sur les côtés pour les cyclistes, mais il faut, une des recommandations de monsieur Tremblay c'est d'avoir une voie en plein milieu de la route et d'avoir les voies d'est en ouest pour les voitures.

2830

2835

Comment réagissez-vous à une proposition comment celle-là? Je ne peux pas vous donner de détails sur l'argumentation, mais ce qu'on disait c'est qu'en termes de visibilité, c'était

2840 beaucoup mieux parce que les véhicules voyaient les cyclistes. Parce que quand ils sont en plein milieu, ce n'est pas pareil. Et l'autre côté aussi, c'est qu'en termes de dangerosité, c'est que la voie est plus unie au centre que sur les côtés. Quand on prend le bord, passez-moi l'expression, on tombe... on prend le bord, bon.

2845 **M. GÉRARD VANNOOTE :**

On peut le voir. Oui.

LA PRÉSIDENTE :

2850

Pour se retrouver en bas de - pas en bas de la falaise mais sur la falaise ou sur les bas-côtés de la route. Comment vous réagissez comme cycliste? Je suis à brûle pourpoint, là.

M. GÉRARD VANNOOTE :

2855

Alors, moi, je ne suis pas un expert, je n'ai pas entendu l'argumentaire de monsieur Tremblay. Moi, je ne suis pas un expert du tout d'aménagement de voies.

LA PRÉSIDENTE :

2860

Moi, encore moins.

M. GÉRARD VANNOOTE :

2865

Mais, personnellement, à titre d'usager, je dirais, en tant que cycliste, moi j'aurais très peur de le faire au milieu, en ayant de la circulation de part et d'autre de mon vélo.

LA PRÉSIDENTE :

2870

Oui.

M. GÉRARD VANNOOTE :

Je pense que je ne me sentirais pas à l'aise du tout. Je préfère être sur un côté.

2875 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui.

2880 **M. GÉRARD VANNOOTE :**

Maintenant, ben évidemment, en partant du principe que le côté serait bien aménagé et bien entretenu et qu'il soit bien plat et non pas justement qu'il prendrait un peu le bord, où on se sent sur les craques, parce qu'il y a les racines d'arbres, etc. Donc, moi, j'aurais tendance à avoir une vision où on serait sur le côté et avec un accotement, une séparation entre les deux voies, vraiment un bloc de béton comme on le voit aujourd'hui dans le milieu du virage. Il faudrait que la piste cyclable soit séparée par un même bloc de béton...

2885 **LA PRÉSIDENTE :**

2890 Oui.

M. GÉRARD VANNOOTE :

2895 ... quitte à avoir une piste cyclable double, enfin, aller-retour sur la même. Alors, la séparation, la bordure et alors les voitures. Ça me paraîtrait assez logique, puis avoir fait pas mal de pistes cyclables, je ne dirais pas au travers du monde c'est un peu exagéré, mais à des points assez précis, un peu en Europe, un peu ici, pas beaucoup plus loin, ç'a été souvent comme ça, même sur des digues au bord de la mer où ils doivent gérer à la fois les cyclistes, les piétons et les voitures, on remarque que c'est souvent la division qui est faite et elle me semble fonctionnelle. Elle semble bien marcher.

2900

LA PRÉSIDENTE :

Très bien. Alors, je vous remercie beaucoup, Monsieur, de votre présentation.

2905

M. GÉRARD VANNOOTE :

C'est moi qui vous remercie pour votre écoute.

2910

LA PRÉSIDENTE :

J'imagine que vous allez remettre à madame Nault votre...

2915

M. GÉRARD VANNOOTE :

Oui, je suis désolé. Faute de temps, je ne l'avais pas envoyé avant, je vais le remettre.

LA PRÉSIDENTE :

2920

C'est pas grave, ce qui est important c'est qu'on l'ait pour y référer au besoin.

M. GÉRARD VANNOOTE :

Merci beaucoup.

2925

LA PRÉSIDENTE :

Merci, Monsieur Vannoote. J'inviterais maintenant monsieur Mike Silas, s'il vous plaît.
Bonsoir, Monsieur Silas.

2930